

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

---

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS449

présenté par  
M. Gille, rapporteur

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 36, substituer aux mots :

« issus du fonds sont tenues de réaliser »,

les mots :

« du fonds paritaire établissent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel